

Études ottomanes

Études ottomanes

Conférences de l'année 2011-2012

Nicolas Vatin



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/ashp/1435>

DOI: 10.4000/ashp.1435

ISSN: 1969-6310

Publisher

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Printed version

Date of publication: 1 September 2013

Number of pages: 24-27

ISSN: 0766-0677

Electronic reference

Nicolas Vatin, « Études ottomanes », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [Online], 144 | 2013, Online since 21 October 2014, connection on 04 March 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1435> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.1435>

Tous droits réservés : EPHE

ÉTUDES OTTOMANES

Directeur d'études : M. Nicolas VATIN

Programme de l'année 2011-2012 : I. *Lecture et commentaire des Ġazavât-i Ĥayrũ-d-dĩn Pařa* (suite). — II. *Initiation à l'ottoman*.

On a continué, dans l'année 2011-2012, la lecture et le commentaire des *Ġazavât-i Ĥayrũ-d-dĩn Pařa* (*Geste de Ĥayrũ-d-dĩn Pařa*), biographie des frères Barberousse rédigée par Seyyĩd Murād¹. Le travail a repris au folio 85v^o et s'est poursuivi jusqu'au folio 108r^o.

Le début de l'année a été consacré à la question de l'entrée d'Alger dans l'orbite ottomane en comparant le récit de la chronique (85v^o-88v^o), la « lettre des Algérois » à Selim I^{er} conservée dans les archives du palais de Topkapı et publiée par A. Temimi² et enfin les informations rassemblées dans le volume XXIX de ses *Diarii* par Marino Sanudo³ (où sont notamment reproduits plusieurs rapports d'officiers de la flotte vénitienne). De ce croisement de sources qui n'avait jamais été fait jusqu'ici, il ressort que le processus fut assez laborieux et différent de ce qui a longtemps été admis.

On notera d'abord qu'après la mort de son frère Oruç en 1518, Ĥayrũ-d-dĩn attendit un an avant de renoncer à son indépendance après concertation avec ses deux lieutenants locaux. À l'émissaire envoyé par Ĥayrũ-d-dĩn au sultan ottoman, ceux-ci joignirent un homme porteur d'une lettre de chacun d'eux datée de la décade du 25 octobre au 3 novembre 1519. Une seule des deux missives fut traduite à Istanbul. L'analyse du texte montre qu'il avait été largement suggéré par Ĥayrũ-d-dĩn. Il s'agissait de convaincre Selim I^{er} de la piété des Barberousse et de la solidité de la position de Ĥayrũ-d-dĩn, mais aussi de son attachement jamais démenti envers le trône ottoman. La délégation algéroise était à Istanbul au printemps 1520, mais ce n'est pas avant l'été que ses demandes obtinrent l'accord du gouvernement qui, accaparé par les préparatifs d'une campagne navale contre Rhodes, semble avoir d'abord refusé de s'engager au Maghreb. L'envoyé de Ĥayrũ-d-dĩn dut repartir pour Alger dans la première quinzaine de juillet, accompagné d'un officier ottoman chargé d'évaluer sur place la situation. De graves incidents avec la flotte vénitienne devant Coron retardèrent le voyage. La diplomatie vénitienne et le désir des deux parties de ne pas envenimer la situation permirent une issue pacifique, retardée cependant par la mort de Selim I^{er}. C'est finalement un représentant de Soliman le Magnifique – et non de Selim I^{er} – qui arriva à Alger au printemps 1521. Il était chargé d'autoriser Ĥayrũ-d-dĩn à faire dire le prône

1. Pour une présentation de ce texte, de l'auteur et des manuscrits, cf. mon rapport pour l'année 2008-2009. Nous travaillons sur le fac-similé reproduit, avec un appareil critique, par Aldo Gallotta, « Il Ġazavât-i Ĥayreddĩn Pařa di Seyyĩd Murād », *Studi Magrebinì*, XIII (1981).
2. Abdeljelil Temimi, « Lettre de la population algéroise au sultan Selim I^{er} en 1519 », *Revue d'histoire maghrébine*, 5 (1976), p. 95-101.
3. Marino Sanudo, *Diarii*, XXIX, Venise, 1890.

et battre monnaie au nom de Soliman¹. Mais si ce dernier montrait moins de réticence que son père, il semble s'être contenté de ces mesures symboliques : la documentation ne permet pas de prendre pour argent comptant les précisions de Haëdo² sur un envoi de troupes et sur des privilèges accordés à des volontaires prêts à partir pour Alger. La Porte ne semble pas avoir marqué un grand intérêt pour le territoire que lui offrait Barberousse³.

Les *Ġazavât* expliquent alors comment cette nouvelle donne inquiète les souverains de Tunis et de Tlemcen, qui cherchent à pousser à la rébellion Ibn el-Ġâzî, le « roi de Kouko » auteur de la lettre évoquée ci dessus, dont le retournement ne peut donc pas être postérieur au printemps 1521. Il repousse d'abord ces avances, dans un discours fictif, mais très proche de ton de la lettre à Selim I^{er} : Hayrû-d-dîn seul s'est opposé aux mécréants espagnols, tandis que les rois locaux n'ont rien fait : ils sont donc disqualifiés et Hayrû-d-dîn au contraire se voit justifié de les combattre dans un esprit *ġâzî*. (88v^o-90r^o).

La chronique donne alors le récit de rivalités autour de Tlemcen, dont le trône est disputé par trois frères : Abû Hammû (qui avait récupéré son royaume en 1518 en chassant Oruç avec l'aide des Espagnols d'Oran), Mas'ûd et 'Abdü-llâh ek-Thabfî (envoyé à Tolède en 1518). Après une première tentative des deux frères, Mas'ûd parvient dans un second temps à se rendre maître de Tlemcen avec le soutien des Turcs d'Alger. En pratique, il est le vassal de Hayrû-d-dîn, à qui il s'engage à verser tribut. Mais, jugeant son frère trop compromis par son séjour chez les chrétiens, il pense pouvoir dégager sa parole et se tourne à nouveau vers Charles Quint. L'analyse du texte permet ainsi de compléter le résultat des recherches de Ch. de La Véronne, lesquelles d'autre part nous aident à dater ces événements du printemps, de l'été et de l'automne 1520⁴. Un pieux marabout prend pourtant la défense de 'Abdü-llâh, que Hayrû-d-dîn se décide finalement à aider. Ses hommes s'emparent de Mostaganem (conquête qui n'est pas mentionnée par d'autres sources), où les rejoint le prétendant qui marche avec eux sur Tlemcen. Mas'ûd est assiégé et contraint à la fuite. Ici encore, la chronologie est précisée grâce aux travaux de Ch. de La Véronne, qui nous apprend que Mas'ûd signe le 11 janvier 1521 son accord au pacte négocié avec Charles Quint, pacte à nouveau confirmé par 'Abdu-llâh le 3 février 1521, « car M'hammed el-Mas'ûd, pour une cause que nous ignorons, disparaît de la scène à cette époque »⁵. Sur ce point,

1. De fait, on connaît des monnaies algéroises portant la *tuġra* de Soliman. Cf. İ et C. Artuk, *İstanbul Arkeoloji Müzeleri Teşhirdeki İslâmî Sikkeler Kataloġu*, vol. I, Istanbul, Millî Eġitim Bakanlıġı, 1974, p. 511-512. Ces pièces portent la date de 926 (23 décembre 1519 – 11 décembre 1520), qui correspond à l'intronisation de Soliman et non à la frappe elle-même, nécessairement postérieure, puisque l'accord du Sultan ne parvint à Alger qu'au printemps 1521. Cf. également Lemnouar Mèrouche, *Recherches sur l'Algérie à l'époque ottomane*, I. *Monnaies, prix et revenus, 1520-1530*, Saint-Denis, Bouchène, 2002, p. 30.
2. Diego de Haedo, *Histoire des rois d'Alger*, H.-D. de Grammont (trad.), rééd., Saint-Denis, Bouchène, 1999, p. 50-51.
3. Sur cette question, cf. Nicolas Vatin, « Note sur l'entrée d'Alger sous la souveraineté ottomane (1519-1521) », à paraître dans *Turcica*, 44 (2012).
4. Chantal de La Véronne, *Oran et Tlemcen dans la première moitié du XVI^e siècle*, Paris, Geuthner, 1983, p. 27-28.
5. *Ibid.*

on voit que le récit des *Ġazavât* apporte une réponse. En revanche il apparaît clairement que c'est par erreur que Seyyîd Murâd place ces événements après le retour de l'ambassade envoyée à Istanbul et présente la prise de Tlemcen comme faite au nom du sultan Soliman. (90r^o-102v^o).

Le récit revient alors à Ibn el-Ķâzî, qui soulève le pays en sous-main contre Hayrû-d-dîn, puis, lors d'une campagne de répression, attaque par trahison les troupes turques dans leur dos, proclame mensongèrement que Hayrû-d-dîn a été tué par les Algérois et convainc les indigènes de capturer et même de tuer tous les Turcs qu'ils pourraient trouver. Commence alors un blocus d'Alger, non sans négociations un peu confuses. Il pourrait au demeurant s'agir d'un artifice littéraire de Seyyîd Murâd destiné à minimiser les difficultés de son héros. Il apparaît en effet que, dans les faits, Ibn el-Ķâzî domine la situation et maintient son blocus huit mois durant, donc jusqu'à l'été 1522. (102v^o-108r^o).

Une parenthèse dans le cours de ce récit évoque une dernière tentative de Mas'ûd contre son frère 'Abdü-llâh à Tlemcen. 'Abdü-llâh, entouré de la garnison turque laissée sur place, tient bon et est finalement libéré par un détachement envoyé d'Alger. Il est alors confirmé sur le trône, dans une claire condition de vassalité. Mas'ûd fuit auprès d'une tribu qui le livre à son frère, lequel le fait tuer. (105v^o-107r^o).

Comme le montre le résumé qui précède, une attention toute particulière a été accordée à l'établissement d'une chronologie à peu près sûre, à l'aide du croisement des sources. L'histoire du Maghreb à cette période est en effet tributaire de récits contradictoires ou imprécis, notamment en matière de dates. Or seule une chronologie affinée permet, souvent, de replacer les événements dans leur contexte et de rendre compte de leur signification réelle. Ce travail à première vue un peu ingrat permet en outre de préciser la valeur des *Ġazavât* comme source historique. Certes, ce texte comporte toute une part de propagande dont il faut tenir compte. En outre, rédigé deux décennies après les événements, il peut se révéler inexact, par exemple quand il se trompe d'un an sur la date des événements de Tlemcen ; ou quand, racontant à Seyyîd Murâd les mésaventures de la mission regagnant Alger, son informateur – sans doute Hayrû-d-dîn en personne, qui lui-même n'était pas un témoin direct – confond Coron et Modon. Pourtant on constate toujours bien vite, dès qu'une autre source permet de corriger certains points ou de préciser le détail d'une narration un peu floue, que le récit des *Ġazavât* est le plus souvent très proche des faits et constitue la source narrative la plus sûre dont on dispose.

La tonalité générale, en revanche, peut être fort tendancieuse, dans un esprit qui a été décrit dans les rapports précédents. Hayrû-d-dîn est un combattant de la foi, le seul à défendre les musulmans contre l'Infidèle, et cette qualité justifie toute son action, y compris ses interventions dans les affaires de la dynastie musulmane de Tlemcen. On remarquera au passage qu'il n'est plus désormais un simple chef de bande, mais un souverain (fût-il vassal du sultan ottoman) qui délègue la direction des opérations militaires quand sa présence n'est pas obligatoire. Les indigènes quant à eux sont d'une valeur morale inférieure. Les souverains s'entendent avec le roi d'Espagne, trahissent leur parole, n'hésitent pas à s'en prendre aux musulmans. La tribu qui livre Mas'ûd après avoir feint de le recevoir avec honneur obéit après tout aux ordres ; mais que dire des citoyens de Tlemcen qui, pourtant favorables aux Turcs, n'ont pas le courage

de résister à leur mauvais prince, quitte à le trahir quand ils le sentent affaibli, mais sans pour autant prêter main forte aux troupes de Hayrū-d-dîn ? ‘Abdū-llāh lui-même le dit sans ambage, on ne peut faire aucune confiance aux Arabes : « Je ne peux pas rester ici sans compagnons [turcs]. Je ne saurais m’y maintenir. Vous connaissez les Arabes et savez quelle est leur bravoure : comment pourrais-je leur confier ma tête ? Donc, de grâce, confiez-nous un effectif de compagnons¹. » Au demeurant, il pourrait bien s’agir en réalité d’une mesure de défiance des hommes de Hayrū-d-dîn, qui leur avait écrit : « Cet ‘Abdū-llāh venant de chez les mécréants qui est prince héritier de cet endroit, montrez-lui des marques d’honneur et de respect, faites-lui jurer de ne plus désormais se révolter et rebeller, et ensuite faites-lui revêtir une robe d’honneur, placez le sur le trône et servez-le en faisant tout ce qu’il voudra, en sorte qu’il n’y ait nul besoin de m’adresser de rapport. Mais soyez attentifs et ne le laissez pas s’inféoder à nouveau aux mécréants et agir en ennemi à notre égard². » Son frère Mas‘ūd, quant à lui, « [suivant] l’avis de Son Excellence Hayrū-d-dîn Bey, s’était constitué une importante compagnie de serviteurs³ », autrement dit une *kapi*, sur le mode ottoman : ici, c’est la mission civilisatrice des conquérants qui est mise en valeur.

Somme toute, c’est une hétérogénéité et une naturelle animosité réciproque sous-jacentes qui l’emportent sur le sentiment d’une communauté de foi, malgré les efforts des hommes de religion, quand Ibn el-Kāzî dit à ses compatriotes : « à chaque fois que vous rencontrerez un Turc, saisissez-vous de lui et tuez-le⁴ », ils obéissent souvent.

Mentionnons au passage, pour finir, deux passages qui replacent la chronique dans le contexte de l’époque de sa rédaction. Dans le premier, le roi de Tlemcen pousse les gens du pays à la rébellion et « lance des bandes de Celali comme ceux qui sont apparus en pays de Roum⁵ » : il ne s’agit pas encore, à cette date, des grands mouvements qui agitèrent l’Anatolie à la fin du xvi^e siècle, mais le mot désignait déjà des révoltes armées. Son emploi ici affirme implicitement la légitimité du pouvoir de Hayrū-d-dîn, désormais fondée sur la suzeraineté du sultan ottoman, et le caractère inadmissible de toute révolte contre lui. Le second passage est un commentaire sur le sort de Mas‘ūd après qu’il a été livré aux mains de son frère ‘Abdū-llāh : « Quant à Mas‘ūd, il mourut en prison. Mais en vérité, son frère le fit exécuter. Eh bien, soit : n’était-ce pas préférable pour rester en place et faire durer son règne⁶ ? » À suivre ce texte, Mas‘ūd préféra se débarrasser en secret de son frère, par un assassinat qu’il n’osait pas revendiquer. Le point de vue de notre auteur est tout autre : pour cet Ottoman du milieu du règne de Soliman, la fratricide est un devoir pour le souverain chargé de préserver le bon ordre du monde.

1. 102r^o.

2. 101r^o-v^o.

3. 97r^o.

4. 4r^o.

5. 90r^o.

6. 107r^o.